

Société | Rentrée : des effectifs en baisse en Charente-Maritime.



En Charente-Maritime, les effectifs scolaires sont à la baisse depuis plusieurs années et la courbe ne semble pas prête de s'inverser : 370 inscrits de moins en septembre 2017, 480 de moins cette rentrée et les prévisions tablent sur 670 de moins l'an prochain, selon l'Académie. Une baisse qui touche essentiellement les classes de maternelles. Résultat : l'Académie a fermé 48 classes entre la fin de l'année scolaire 2017-2018 et cette rentrée, un peu partout sur le département. Et en a rouvert autant, à d'autres endroits.

Et pour cause : le dédoublement de certaines classes (CP et CE1) voulu par l'Etat a créé neuf postes supplémentaires. Auquel vient s'ajouter un poste de remplaçant « tournant » sur le bassin de Marennes ». Et des ouvertures de postes provisoires pour l'année 2018-2019 : 2 postes de remplacement à Ciré et Muron, et 3 mi-temps à La Couarde, Tonnay-Boutonne et Dompierre. Pour les 12 autres ouvertures de classes réalisées en cette rentrée, les choix ont été faits au cas par cas. « Nous avons procédé à huit ouvertures de classes dans le cadre de la gestion des flux d'écoles, c'est-à-dire les écoles dont les effectifs par classe étaient supérieurs à 28 », explique Gilles Grosdemange, le directeur académique des services de l'Education Nationale en Charente-Maritime. « Deux ouvertures de classes ont été faites en zone rurale car elles nécessitaient un accompagnement », et une autre pour renfort de l'équipe pédagogique « dans un but qualitatif », « dans une école qui possède une classe ULIS importante avec de gros effectifs ». Considérée « en situation rurale défavorisée », Saujon a bénéficié d'une attention toute particulière « car on s'est rendu compte que dans la zone périphérique de Saujon il y avait une certaine difficulté sociale qu'il fallait accompagner – que l'on rencontre également dans les REP et les REP+ - donc nous avons mis des efforts particuliers pour accompagner les écoles en milieu rural afin d'aider les élèves à acquérir les fondamentaux de l'Education nationale ».

Des collégiens plus nombreux

Concernant le second degré, où « les fluctuations d'élèves sont moins compliquées », sept ouvertures de classes ont eu lieu cette année. Sur les 101 310 élèves ayant fait leur rentrée, les collégiens sont 25 687, avec 349 inscriptions de plus qu'en septembre 2017. Selon les chiffres du Département, le nombre d'élèves accueilli en classe ULIS augmente légèrement par rapport à l'an dernier, avec 13 élèves supplémentaires, soit 397 collégiens en ULIS répartis dans 28 établissements. Une augmentation générale des effectifs dont le président du

département Dominique Bussereau a pris bonne note : « Il faudra peut-être créer un nouvel établissement pour augmenter la capacité d'accueil », prévoit-il notamment en songeant au nord de La Rochelle. Un projet de nouvel internat est déjà en cours au collège des Salières à Saint-Martin-de-Ré, acté lors de la dernière session du Département. Ses 50 places supplémentaires viendraient déjà renforcer les capacités d'accueil des 51 collèges publics (dont 2 avec internat) et des 10 privés sous contrat du territoire.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 06/09/2018

[Url de cet article](#)